



Extrait du livre des délibérations du conseil

Une séance extraordinaire du Conseil municipal de Bolton-Est a eu lieu le 30^e jour du mois d'avril de l'an **DEUX MILLE VINGT ET UN** à 10 h 25.

Sont présents :

Joan Westland-Eby	Mairesse	
Pierre Grenier	Conseiller	siège no 1
Pierre Piché	Conseiller	siège no 2
Vinciane Peeters	Conseillère	siège no 3
Alain Déry	Conseiller	siège no 4
Jacques Fournier	Conseiller	siège no 5
Poste vacant		siège no 6

Les élus présents FORMANT QUORUM sous la présidence de la Mairesse, Mme Joan Westland-Eby.

Assiste également à la séance, la Directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Mélisa Camiré conformément aux dispositions du *Code municipal*. La séance est à huis clos, selon les directives de la COVID-19.

Adoption – Règlement du plan d'urbanisme 2021-386

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a donné un avis de motion le 1^{er} mars 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a pour objet de remplacer le règlement du plan d'urbanisme 2014-277 afin de revoir et mettre à jour les grandes orientations d'aménagement et les outils et règlements d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement a été adopté lors de la séance du 1^{er} mars 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'une séance d'information par vidéoconférence a été tenue le 16 mars 2021 afin de présenter la démarche de refonte réglementaire ;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique par écrit sur le premier projet de règlement a été tenue du 19 mars au 4 avril 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'une séance supplémentaire de questions et réponses par écrit sur le premier projet de règlement a été tenue du 12 avril au 19 avril 2021 et présentée le 21 avril 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE la procédure d'adoption a été régulièrement suivie ;

**2021-04-4164 IL EST PROPOSÉ PAR : PIERRE GRENIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le Conseil de la Municipalité de Bolton-Est adopte le règlement du plan d'urbanisme 2021-386 remplaçant le règlement du plan d'urbanisme 2014-277.

Copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité au <http://www.boltonest.ca/>.

ADOPTÉE

Extrait certifié conforme
Le 30 avril 2021



Mélisa Camiré
Directrice générale et secrétaire-trésorière

« Cette résolution est sujette à l'approbation du conseil municipal à sa prochaine assemblée ordinaire. »